

Journal · 8 vente(s) consolidée(s)

ÉMETTEUR

Marie DUPONT

Entreprise individuelle — Herbaria Démo
12 Chemin des Mésanges
24000 Bourg-de-Démonstration — France

SIRET : 000 000 000 00000 (fictif — démo)
Code APE : 0128Z — Culture plantes à parfum
TVA intra. : FR 00 000000000

CLIENT

**Facture multi-clients — Biocoop
Les Quatre Saisons, SARL
Herboristerie des Tilleuls**

Consolidation journal — ventilation par
client en annexe
— — — France

SIRET : — (fictif — démo)
TVA intra. : —
Contact : —

Désignation	Qté	PU HT	TVA	Total HT
Vente Réf. pièce F-2026-2360 · 2026-06-09	1	611.00 €	0.0 %	611.00 €
Vente Réf. pièce F-2026-6368 · 2026-06-09	1	476.50 €	5.5 %	476.50 €
Vente Réf. pièce F-2026-6461 · 2026-06-09	1	442.00 €	9.0 %	442.00 €
Vente Réf. pièce F-2026-2373 · 2026-06-09	1	440.00 €	14.4 %	440.00 €
Vente Réf. pièce F-2026-1241 · 2026-06-09	1	293.50 €	13.5 %	293.50 €
Vente Réf. pièce F-2026-2821 · 2026-06-07	1	614.50 €	10.5 %	614.50 €

Désignation	Qté	PU HT	TVA	Total HT
Vente Réf. pièce F-2026-6448 · 2026-06-06	1	1028.50 €	0.0 %	1028.50 €
Vente Réf. pièce F-2026-8524 · 2026-06-05	1	796.00 €	5.5 %	796.00 €

Total HT	4702.00 €
TVA 0.0 %	0.00 €
TVA 5.5 %	69.99 €
TVA 9.0 %	39.78 €
TVA 14.4 %	63.36 €
TVA 13.5 %	39.62 €
TVA 10.5 %	64.52 €
Total TTC	4979.55 €

Mode de paiement : virement bancaire sous 30 jours (échéance 09/07/2026)

IBAN : FR76 0000 0000 0000 0000 0000 000 — **BIC :** XXXXXXXXXXXX (fictif — démo)

Référence à porter : FJ-2026-0609-0000

Pénalités de retard : en cas de retard de paiement, seront appliquées les pénalités au taux minimum légal (3 × taux d'intérêt légal) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (art. L.441-10 Code de commerce). **Pas d'escompte pour paiement anticipé.**

Factur-X : document conforme au profil EN16931 (norme européenne EN 16931, obligatoire en France à partir du 1^{er} septembre 2026 pour la réception, 2027-2028 pour l'émission).

Généré par **SelfInvoice** — écosystème MySelf — AGPL-3.0-or-later.

Factur-X EN16931